

Enseignement moral et civique

Les contextualisations indiquées en italique dans les objets d'enseignement sont obligatoirement mises en œuvre.

Autant que faire se peut, les autres objets d'enseignement choisis prendront appui sur la Nouvelle-Calédonie.

Les finalités de l'enseignement moral et civique du cycle 2 au cycle 4

L'enseignement moral et civique poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles.

1) Respecter autrui

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. L'adjectif « moral » de l'enseignement moral et civique renvoie au projet d'une appropriation par l'élève de principes garantissant le respect d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun.

Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.

2) Acquérir et partager les valeurs de la République

Le code de l'éducation affirme « qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République » (article L 111-1). Cette mission est réaffirmée dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays ».

Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine ; ces valeurs et principes relient la France à la communauté des nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.

Les quatre valeurs et principes majeurs de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité, et la laïcité. S'en déduisent la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le refus de toutes les formes de discriminations. L'enseignement moral et civique porte sur ces principes et valeurs, qui sont nécessaires à la vie commune dans une société démocratique et constituent un bien commun s'actualisant au fil des débats dont se nourrit la République.

3) Construire une culture civique

La conception républicaine de la citoyenneté insiste à la fois sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique.

Elle trouve son expression dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, selon lequel l'École « permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen ».

La culture civique portée par l'enseignement moral et civique articule quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

- La culture de la sensibilité permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent, comme de comprendre ce que ressentent les autres. Elle permet de se mettre à la place de l'autre.
- La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles. Elle conduit progressivement à une culture juridique et suppose la connaissance de la loi.
- La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'esprit critique des élèves, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.
- La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres, à la nation et à l'environnement (climat, biodiversité...).

Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société. En particulier, les actions concernant l'éducation au développement durable, au service de la prise de conscience écologique, ont vocation à contribuer à la culture de l'engagement individuel comme collectif, citoyen avant tout, au service du respect et de la protection de l'environnement à toutes les échelles, et à court et moyen termes.

Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques, etc.) et des pratiques. Il requiert l'acquisition de connaissances et de compétences dans les quatre domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et à une évaluation.

L'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation.

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux qui placent les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées.

L'enseignant exerce sa responsabilité pédagogique dans les choix de mise en œuvre en les adaptant à ses objectifs et à ses élèves.

L'enseignement moral et civique dispose réglementairement d'un horaire dédié permettant une mise en œuvre pédagogique au service de ses finalités.

Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

Culture de la sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres.
- Accepter les différences.
- Être capable de coopérer.
- Se sentir membre d'une collectivité.

Culture de la règle et du droit

- Respecter les règles communes.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.

Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique.
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé.
- S'informer de manière rigoureuse.
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Avoir le sens de l'intérêt général.

Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements.
- Être responsable envers autrui.
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique.
- Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche.

Cycle 4

• Respecter autrui

Attendus de fin de cycle

- Identifier, comprendre les différents sentiments, leurs registres d'expression pour développer, en les exprimant et en les régulant, ses émotions et ses sentiments permettant une capacité d'écoute et d'empathie.
- Prendre conscience du rapport de soi aux autres et savoir accepter des différences en ayant conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine.
- Comprendre en situation le rôle de la loi et des règles dans un cadre qui définit les droits et devoirs de chacun.
- Savoir identifier, rechercher les composantes et les critères de validité des jugements moraux.
- Être capable de confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé tout en développant des aptitudes au discernement et à la réflexion critique.

Au cycle 4, le travail autour de l'expression des sentiments et de leurs registres d'expression se poursuit en continuité du cycle 3. La capacité d'écoute et d'empathie est à mobiliser sur les situations d'étude selon les modalités choisies par l'enseignant. Le travail se conduit en situation, il ne peut avoir comme seul objet la recherche d'émotions. L'identification et la compréhension de la prise de décision comme de la responsabilité de ses paroles, de ses actes sont à mobiliser sur l'ensemble du cycle comme questionnement ou grille d'analyse des objets étudiés. L'exercice du jugement moral s'appuie sur les questions étudiées. Il se pratique en situation dans des discussions réglées ou des débats réglés pour confronter ses jugements à ceux des autres et favoriser les aptitudes au discernement, ainsi qu'à la réflexion critique.

Connaissances et compétences	Objets d'enseignement
<p>Construire le respect de soi Définir ce qu'est le respect.</p> <p>Se connaître soi-même et prendre une décision.</p> <p>Identifier les composantes d'une identité.</p> <p>Comprendre la notion de droits et de devoirs pour un individu.</p>	<p>La notion de respect.</p> <p>La prise de décision individuelle, face ou dans un groupe par la question des addictions, la mise en danger (des liens sont possibles avec le parcours éducatif de santé et l'éducation affective et sexuelle).</p> <p>L'identité personnelle ; l'identité légale, en incluant l'identité numérique, <i>le statut de droit commun et le statut coutumier en Nouvelle-Calédonie</i>.</p> <p>La responsabilité individuelle et la responsabilité légale.</p>
<p>Respect d'autrui Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui.</p> <p>Comprendre le rapport à l'autre, le respect de l'autre, par le respect des différences.</p> <p>Distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion.</p> <p>Savoir identifier les formes de discrimination.</p> <p>Comprendre les notions de droits et de devoirs des individus dans une société.</p> <p>Appréhender en situation que des valeurs de la République peuvent entrer en tension.</p>	<p>Autrui est égal à soi en dignité.</p> <p>Les différentes formes de discrimination : raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes, transphobes, etc.</p> <p>Le harcèlement en situation scolaire, sur internet et les réseaux sociaux.</p> <p>La dignité humaine et l'intégrité de la personne. Le rôle du défenseur des droits.</p> <p>Le principe de laïcité et l'expression des convictions philosophiques et religieuses.</p> <p>Situations de mise en tension des valeurs de la République.</p>
<p>La morale et l'éthique Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments moraux.</p> <p>Savoir expliquer ses choix et ses actes, prendre conscience de sa responsabilité.</p> <p>Savoir identifier une éthique personnelle et une déontologie professionnelle.</p>	<p>Exprimer des sentiments moraux à partir de questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres.</p> <p>L'acteur et le rôle du témoin dans des situations diverses. Comment le témoin muet devient complice (harcèlement, discrimination), non-assistance à personne en danger.</p> <p>Prise de décision du juge, du médecin.</p>

<p>Le rôle de la loi dans une société Définir et comprendre le rôle d'une loi et d'un règlement.</p> <p>Identifier les grandes étapes du parcours d'une loi dans la République française <i>et en Nouvelle-Calédonie</i>.</p> <p>Connaître les principaux droits sociaux.</p> <p>Comprendre comment se rend la justice, le rapport à la loi.</p> <p>Droit national et droit international.</p>	<p>La liberté, principe premier dans le droit français et le rôle de protection de la loi. Les valeurs et les principes qui régissent le règlement de l'établissement et les textes qui organisent la vie éducative.</p> <p>De la proposition à la loi : exemple de lois éthiques, morales ou sociétales dans leur contexte de construction et d'adoption, <i>exemple de loi de pays adoptée par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie</i>.</p> <p>Le respect du droit de propriété. La protection contre les risques sociaux, le droit du travail, le droit de grève, la liberté syndicale.</p> <p>Le droit et la jurisprudence, les acteurs de la justice Exemple de la justice des mineurs, <i>la justice coutumière</i>.</p> <p>Droit national et droit international, les traités internationaux.</p>
---	--

• **Acquérir et partager les valeurs de la République**

Attendus de fin de cycle

- Intégrer le rapport entre les règles et les valeurs pour comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Connaître et comprendre le fondement des principes et des valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Comprendre que l'action politique met en jeu les valeurs en démocratie.
- Reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre d'une communauté et qui favorise la cohésion sociale.

Au cycle 4, la connaissance des valeurs et principes de la République est approfondie : l'élève comprend par une réflexion en situation comment ils peuvent être mis en tension. Il saisit comment ils peuvent être structurants pour l'action de l'État, la notion de nation et la diversité des appartenances sont abordées. L'ensemble du cycle présente les différents moyens d'expression du citoyen.

Connaissances et compétences	Objets d'enseignement
<p>Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne Connaître les symboles et la symbolique : - de la République française ; - de l'Union européenne ; - <i>de la Nouvelle-Calédonie</i>.</p>	<p>La citoyenneté française et la citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles.</p> <p>Le drapeau, l'hymne national, la fête nationale, les monuments, la langue française. Le drapeau, l'hymne européen, la journée du 9 mai. <i>Travail sur les signes identitaires de la Nouvelle-Calédonie adoptés par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie et prévus par la Loi organique issue de l'Accord de Nouméa.</i></p>

Programmes d'enseignement moral et civique – Cycle 4
Programmes contextualisés à la Nouvelle-Calédonie

<p>Connaître les valeurs et principes de la République française.</p> <p>Identifier et reconnaître les libertés fondamentales et les droits fondamentaux de la personne.</p> <p>Expliquer les différentes dimensions de l'égalité.</p> <p>Comprendre les enjeux de la laïcité.</p>	<p>Les libertés de conscience, d'expression, d'association, de presse.</p> <p>Les expressions littéraires et artistiques et connaissance historique de l'aspiration à la liberté. L'égalité et la non-discrimination, l'égalité fille-garçon.</p> <p>Les principes de la laïcité : liberté de conscience et égalité des citoyens. Les lois scolaires – la loi de 1905 – la loi de 2004.</p>
<p>Comprendre les grands principes des sociétés démocratiques Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.</p> <p>Comprendre que la reconnaissance des libertés est le fondement de la démocratie.</p> <p>Connaître les modalités de l'expression du citoyen.</p>	<p>Les différentes déclarations des Droits de l'homme. Le statut juridique de l'enfant.</p> <p>Travailler sur la liberté de la presse et la liberté d'expression. Aborder les enjeux de la liberté de la presse. Mener une réflexion sur la place et la diversité des médias dans la vie sociale et politique.</p> <p>Aborder les différentes dimensions de l'expression du citoyen : vote, expression des tensions, réseaux sociaux, association.</p>
<p>Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique</p> <p>Identifier les principes d'un État démocratique et leurs traductions dans les régimes politiques démocratiques.</p> <p>- Savoir définir et reconnaître une démocratie.</p>	<p>L'existence d'une Constitution qui définit et protège les droits et les libertés des citoyens et habitants d'un pays ainsi que l'organisation des institutions.</p> <p>S'appuyer sur l'étude des institutions de la V^e République <i>et sur l'étude des institutions de la Nouvelle-Calédonie issues de l'Accord de Nouméa.</i></p> <p>Identification des formes de l'expression démocratique pour comprendre le pluralisme démocratique par la liberté de l'expression et le pluralisme politique. La prise de décision et le respect de la règle majoritaire. La consultation et les modalités de consultation du peuple : du vote à la démocratie participative.</p>

Programmes d'enseignement moral et civique – Cycle 4
Programmes contextualisés à la Nouvelle-Calédonie

<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre ce qu'est un État (avec ses fonctions régaliennes) et l'État de droit. - Comprendre que des valeurs de la République peuvent entrer en tension. <p>Identifier et comprendre la notion de nation et ses composantes.</p> <p>Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels, religieux.</p>	<p>Les fonctions régaliennes : défense, diplomatie, justice, police et fiscalité. Le fonctionnement de l'État : décentralisation, déconcentration.</p> <p>Comprendre à partir d'exemples les tensions entre la liberté et l'égalité.</p> <p>Faire saisir la composante de la définition de la nation, sa construction. Réfléchir sur la différence entre nation, nationalité et identité nationale en lien avec le sentiment d'appartenance à l'échelle d'un État.</p> <p>Le sentiment d'appartenance au destin commun de l'humanité. La francophonie. Des temps particuliers peuvent être mobilisés : l'Union sacrée - la Libération – les journées mémorielles : 11 novembre, 8 mai, 10 mai, 27 janvier.</p>
---	--

• **Construire une culture civique**

Attendus de fin de cycle

- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres dans une discussion réglée ou un débat réglé.
- Développer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement et différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Être responsable par rapport à ses propres engagements notamment en coopérant à un travail de groupe.
- Construire le sentiment d'appartenance à la collectivité.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'établissement et prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique, sociale et écologique (rôle et action des éco-délégués en établissement et en classe).
- Avoir conscience des droits et de devoirs de l'individu comme citoyen dans une société démocratique.
- Comprendre et connaître les principes et les valeurs de la République pour favoriser la cohésion sociale.
- Comprendre le lien entre la défense de la République et la Défense nationale

Au cycle 4, l'objectif est d'appréhender progressivement tous les aspects de la culture civique dans une dimension pratique, afin que les élèves, après une prise de conscience, comprennent le sens de la responsabilité liée à l'engagement dans une société démocratique.

Connaissances et compétences	Objets d'enseignement
<p>Le vote, un droit fondamental en démocratie Comprendre la notion de citoyenneté, <i>la notion de citoyenneté calédonienne.</i></p> <p>Comprendre l'importance de la participation électorale.</p>	<p>La conquête progressive du droit de vote.</p> <p>Les droits et devoirs des citoyens.</p> <p>À partir de l'élection des représentants, du chef de l'État, les scrutins référendaires, les</p>

Programmes d'enseignement moral et civique – Cycle 4
Programmes contextualisés à la Nouvelle-Calédonie

	<p>élections locales La question de l'abstention. <i>Les élections provinciales et la consultation référendaire en Nouvelle-Calédonie.</i></p>
<p>L'élection, la représentation citoyenne dans une démocratie</p> <p>Comprendre les modes de scrutin <i>en France et en Nouvelle-Calédonie.</i></p> <p>Identifier et comprendre le fait majoritaire et la légitimité du pouvoir, de la décision dans une démocratie.</p>	<p>La notion de démocratie représentative et la souveraineté nationale.</p> <p>Le scrutin majoritaire, proportionnel, de liste...</p> <p>Le rôle de l'opinion comme soutien ou obstacle au pouvoir dans une démocratie. La question de la transparence démocratique.</p>
<p>La Défense et la sécurité</p> <p>Identifier les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie.</p> <p>Connaître les grands principes et les valeurs qui régissent la Défense nationale.</p> <p>Connaître l'organisation de la sécurité et des services de sécurité en France.</p> <p>Servir son pays et les formes d'engagement : les citoyens et la Défense nationale.</p>	<p>Problèmes de la paix et de la guerre dans le monde et causes des conflits.</p> <p>Les engagements européens et internationaux de la France. La dissuasion.</p> <p>La sécurité des personnes et des biens : organisations, problèmes et objectifs.</p> <p>La Journée défense et citoyenneté. Le service national universel (SNU). Les dispositifs ouverts dans le cadre Armée – jeunesse.</p>
<p>L'engagement ou les engagements</p> <p>Définir l'engagement, avoir conscience des formes de l'engagement.</p> <p>Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité.</p> <p>Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie.</p> <p>Comprendre les valeurs qui déterminent l'engagement de l'État à l'international.</p>	<p>Les formes d'engagement : politique, social, associatif. Penser l'engagement comme acte individuel et collectif.</p> <p>Les responsabilités individuelles et collectives face aux risques notamment les risques majeurs. La responsabilité du citoyen en tant que consommateur.</p> <p>Le rôle des médias, des réseaux dans l'information et la vie démocratique. Les lanceurs d'alerte. L'évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde. L'engagement politique, syndical, associatif, humanitaire et en faveur de l'environnement : ses motivations, ses modalités, ses problèmes.</p> <p>L'engagement solidaire et coopératif de la France : les coopérations internationales et l'aide au développement.</p>